

Les "fana" de la Côte Châtel à Sorcy-Saint-Martin (Meuse)

II. Les monnaies

par A. Liéger et R. Marguet †

Notre regretté collègue, Roger Marguet, trop tôt disparu, avait toujours eu l'intention de faire connaître l'importante série de monnaies recueillies lors de la fouille des trois "fana" situés dans l'oppidum de la côte Châtel à Sorcy, de 1966 à 1973.

Il l'avait remise, avant de nous quitter, au Musée de Toul. L'étude en étant terminée depuis peu, nous avons voulu respecter son projet en présentant le résultat de ses recherches dans ce domaine.

La publication, faite en 1983¹, s'intéressait surtout aux structures découvertes et ne faisait état que d'un certain nombre de monnaies identifiées à l'époque. Elles avaient, néanmoins, permis de distinguer plusieurs phases chronologiques dans la fréquentation de ces temples :

- une période allant du I^{er} siècle après J.C. aux SEVERES
- une seconde de GALLIEN à THEODOSE.

Le temple A (fanum A) aurait été construit au milieu du I^{er} siècle; le temple B l'aurait très vite complété, au dernier tiers du même siècle, et, enfin, le temple C les aurait remplacés au cours du dernier quart du III^{em} siècle.

La plupart des monnaies étudiées dans cette note ont été trouvées isolément, à la surface du site fouillé et dans ses environs immédiats. De tous temps, de nombreuses monnaies ont été recueillies sur toute la superficie de la côte Châtel. Les auteurs anciens citent des trouvailles d'exemplaires monétaires aux effigies de nombreux personnages de l'époque gallo-romaine montrant une occupation presque ininterrompue du site, du I^{er} au IV^{em} siècle.

À l'époque de la fouille, une habitante de Sorcy possédait encore un très bel "aureus"² de FAUSTINE jeune provenant de la côte et, de nos jours, l'utilisation des détecteurs de métaux permet encore couramment des trouvailles, sans profit scientifique pour personne.

1. B. HUMBERT, les "fana" de la côte Châtel à Sorcy-Saint-Martin (Meuse), dans *Élan* 1, Études d'architecture gallo-romaine, 1983, p.41-56.
2. L'aureus est la monnaie d'or de l'époque gallo-romaine, il pèse environ 8 grammes et vaut 25 deniers ou 400 as.

Relevé chronologique des monnaies découvertes :

Epoque gauloise

Potins attribués aux Leuques³ 15 exemplaires du type *La Tour* 9078 et ses variantes.

Un as⁴ en bronze de la République romaine à l'effigie de JANUS, avec proue de vaisseau au revers et l'inscription ROMA; coupé en deux.

Epoque gallo-romaine

1^{er} siècle

AUGUSTE	3 as et 1 semis ⁵
TIBERE	1 as
AGRIPPA	2 as
CLAUDE 1 ^{er}	1 sesterce ⁶ et 1 as
NERON	1 as
VESPASIEN	1 denier ⁷ , 2 as
DOMITIEN	2 as
TRAJAN	2 sesterces, 1 dupondius ⁸

3. Les Leuques, avec leur capitale Toul, étaient une des grandes nations de la Gaule Belgique. Leur territoire s'étendait des limites de l'actuel département de la Marne à l'ouest, au Donon à l'est. Au nord, ils avaient, pour voisins, les Médiomatiques (Metz) et au sud les Lingons (Langres). Cette grande région formait le diocèse de Toul jusqu'au XVIII^{em} siècle, date de la création des diocèses de Nancy-Toul et de Saint-Dié.

4. L'as est la monnaie de cuivre courante à partir du haut-empire. Il pèse environ 10 grammes.

5. Le semis, en laiton (orichalque), vaut la moitié de l'as.

6. Le sesterce, également en laiton, vaut 4 as. Il pèse environ 20 grammes.

7. Le denier, en argent, vaut 16 as.

8. Le dupondius est une monnaie en laiton qui vaut 2 as; elle est caractérisée par une couronne radiée sur la tête de l'empereur.

	2^{me} siècle
HADRIEN	1 sesterce, 1 as
AELIUS CAESAR	1 as coupé en deux
ANTONIN LE PIEUX	1 sesterce
FAUSTINE mère	1 as
FAUSTINE jeune	1 sesterce
LUCIUS VERUS	1 sesterce
SEPTIME SEVERE	1 denier

	3^{me} siècle
ALEXANDRE SEVERE	2 deniers, dont un doré ⁹
POSTHUME	1 antonien ¹⁰
GALLIEN	1 antonien
CLAUDE II	13 antoniens
VICTORIN	1 antonien
TETRICUS père	6 antoniens
TETRICUS jeune	6 antoniens
AURELIEN	2 antoniens
TACITE	2 antoniens
PROBUS	1 denier fourré ¹¹
NUMERIEN	1 denier
CARUS	1 antonien
DIOCLETIEN	3 folles ¹²
MAXIMIEN HERCULE	1 denier commun, 1 follis
VALERIE	1 follis

	4^{me} siècle
CONSTANCE CHLORE	1 follis
HELENE, sa 1 ^{re} femme	3 folles
THEODORA, sa 2 ^{me} femme	2 folles
CONSTANTIN 1 ^{er}	72 folles
LICINIUS	3 folles
VALENS	1 follis
CRISPE	2 folles
CONSTANTIN II	29 folles
CONSTANT	20 folles
CONSTANCE II	78 folles
MAGNENCE	21 folles

9. Cette dorure était obtenue par un procédé galvanique que les Romains maîtrisaient parfaitement. Elle était destinée à faire de ce denier un aureus.

10. L'antoninien, en argent à bas titre, apparaît sous le règne de CARACALLA (en 215), il vaut deux deniers. Il va se dévaluer rapidement et fera l'objet de nombreuses frappes irrégulières.

11. Se dit d'une monnaie généralement en cuir recouverte d'une mince pellicule d'or ou d'argent selon le faux que l'on veut obtenir.

12. En 294, **DIOCLETIEN** réforme totalement le monnayage. Alors apparaissent le *follis* (au pluriel *folles*) de cuivre, pesant environ 10 grammes, et le denier commun, également en cuivre. Ces monnaies vont subir, au cours des années, de nombreuses dévaluations marquées par des diminutions de poids. De 10 grammes à l'origine, le *follis* ne pèsera plus que 1,5 gramme, en 335, à la fin du règne de **CONSTANTIN**. Constitué souvent d'un mélange de métaux de toute nature, un assez grand nombre de monnaies de cette époque est très oxydé. De ce fait, leur mauvais état de conservation rend une détermination précise aléatoire.

DECENCE	3 folles
VALENTINIEN 1 ^{er}	1 follis
THEODOSE	1 follis
MAXIME	2 folles
Personnages de la dynastie constantinienne indéterminables	144 monnaies

	Lorraine
FERRI III (1251-1303)	2 deniers
CHARLES III (1545-1608)	3 deniers

	Evêché de Metz
RAOUL DE COUCY (1388-1415)	1 denier

	Evêché de Toul
PIERRE DE BRIXEY (1168-1191)	2 deniers
JEAN D'ARZILIERES (1309-1320)	1 denier

	Evêché de Verdun
NICOLAS PSAULME (1548-1575)	1 jeton de cuivre

	Féodale
Non identifié (XVII ^{me} siècle)	1 double tournois

	Royales
PHILIPPE IV le BEL (1285-1314)	1 obole
LOUIS XI (1461-1483)	6 mailles-tournois

	Autriche
JOSEPH II (1780-1790)	1 heller 1782

	Saxe Cobourg Saalfeld
Christian ERNST (1729-1745)	1 heller 1744

Cette longue énumération montre que le site a été fréquenté, dès l'époque de la *Tène finale*, c'est-à-dire au premier siècle avant notre ère. Un édifice cultuel, probablement en bois, n'aurait laissé aucune trace. Le nombre relativement important de monnaies des Leuques qui y a été recueilli, montre que ceux-ci, habitant vraisemblablement sur place, pouvaient y honorer une de leurs nombreuses divinités, en particulier celle des sources.

Pendant toute l'époque gallo-romaine, avec l'édification de temples successifs en pierre, des pèlerins, venus peut-être aussi des environs, continuèrent de déposer des offrandes monétaires aux dieux guérisseurs qui étaient censés y demeurer.

Une période beaucoup plus dense se remarque, du début du IV^{me} siècle, puisque plus des trois quarts des monnaies recueillies datent de cette époque.

La succession des personnages représentés sur les monnaies se termine avec l'empereur *MAXIME*, en 388, ce qui correspond, exactement, aux dernières monnaies provenant de l'oppidum, signalées par les anciens auteurs. Le site habité n'aurait donc plus été occupé à partir de la fin du IV^{ème} siècle. D'autre part, la christianisation de la région devenant une réalité, le temple païen n'attirera plus personne. Il sera probablement détruit, comme beaucoup d'autres, et ses ruines serviront même de nécropole à l'époque mérovingienne.

Il faudra attendre le Moyen âge pour voir s'établir, sur la côte Châtel, un nouveau lieu de culte sous la forme d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, près de la source qui attirera, à nouveau, les pèlerins. Ceux-ci y abandonneront des monnaies des Trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, des pièces royales françaises ainsi que ces deux "heller" autrichiens provenant, très vraisemblablement, de militaires de l'armée d'occupation du début du XIX^{ème} siècle à la fin du I^{er} empire.

Quand elles sont lisibles, de nombreuses marques montrent la grande dispersion des ateliers de fabrication des monnaies recueillies. Les officines de Trèves (*TR. TRP.*

PTR. STR. etc) sont très souvent représentées. On trouve aussi les marques de Lyon (*PLG. LVG.*), Arles (*PARL. CONS.*) et même celles de villes éloignées comme Aquilae (*AQS.*), Rome (*RP.*), Londres (*PLN. SNL.*), Thessalonique (*PTS. BSTS.*), en Grèce, et enfin Sirmium (*SMHC. SMKB.*) et Siscia (*ASIS.*) en Pannonie inférieure, aujourd'hui Hongrie.

La présence d'un aussi grand nombre de monnaies sur une surface relativement restreinte¹³ ne peut s'expliquer que parce qu'elles y ont été apportées, au cours des siècles, en offrande à la (ou aux) divinité(s) honorée(s) à cet emplacement.

Leur dispersion, qui se comprend moins bien, trouve son explication dans le démantèlement total du temple lors de sa destruction et dans son exploitation en carrière. La côte Châtel de Sorcy-Saint-Martin est encore très riche de vestiges laissés par la longue occupation de ce site. Il faut espérer que ces vestiges ne disparaîtront pas inutilement et que l'étude totale de ce qui fut une importante bourgade de la cité

13. La surface totale, ayant fait l'objet des fouilles de 1966 à 1973, avoisine un hectare alors que la superficie du plateau est beaucoup plus importante.